



Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes
104 boulevard Georges Clemenceau
35200 Rennes

Conseil d'administration

Réunion du jeudi 13 décembre 2022

Synthèse

Membres du Conseil d'Administration présents :

Membres de droit (EPCI) :

M. Olivier DEHAESE	Président de l'ALEC du Pays de Rennes, Rennes Métropole
Melaine MORIN	Pays de Chateaugiron Communauté - Vice-président en charge de l'environnement et des Mobilités

Communes du Pays de Rennes :

M. Jean-Paul VUICHARD	Laillé – Adjoint de la commission développement durable (parti en cours de séance, après le vote du budget prévisionnel)
M. Vincent LAIZÉ	Le Rheu – Conseiller délégué à la transition écologique
Erwan DETOC-LE LARDIC	La Chapelle Thouarault – conseiller délégué à la gestion des bâtiments et au suivi des chantiers

Acteurs publics :

Jean-Claude BELINE	SDE 35
--------------------	--------

Acteurs privés :

Mme Marie MORANTIN	CAPEB – Conseillère technique et économique
M. Aurélien BERTIN	Valoen – Consultant énergie
M. Frédéric COSTIOU	Engie solutions – Responsable département réseau de chaleur Rennes Sud
M. Patrick LANCELIN	GRDF – Délégué Territorial Ille et Vilaine

Membres du Conseil d'Administration excusés :

Membres Fondateurs :

M. Jean-Noël GUERRE	ADEME – Directeur régional
M. Pierre JANNIN	Ville de Rennes – Conseiller municipal délégué au numérique et à l'innovation

Communes du Pays de Rennes :

Mme Anne-Hélène TUAL	Acigné - Conseillère élue déléguée, en charge des transports mobilité et transition énergétique
M. Fabrice MATHOULIN	Chantepie – Adjoint à la transition écologique et au patrimoine
M. Gwennaël DANION	Cintré – Adjoint environnement et cadre de vie
Mme Marine KECHID	La Mézière – Conseillère développement durable
Mme Claire BRIDEL	Liffré – Adjointe déléguée, développement durable
Mme Annick MONNIER	Miniac-sous-Bécherel – Conseillère à la transition écologique
Mme Anne BRICE	Pacé – Conseillère déléguée aux économies d'énergie
Mme Karine CHATEL	Saint-Armel – Adjointe, élue référente mobilité, énergie et recyclage
M. Sébastien GIRARD	Vern-sur-Seiche - Conseiller délégué à la transition écologique

Membres de droit (EPCI) :

M. Claude JAOUEN	Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné - Président
Mme Sylvie PRETOT-TILLMANN	Liffré Cormier Communauté – Vice-président en charge des transitions écologiques et du PCAET

Acteurs publics :

M. Gilles DREUSLIN	Pays de Rennes – Vice-président référent de la commission « transitions »
M. Ludovic BROSSARD	La Collectivité Eau du Bassin Rennais

Acteurs privés :

Mme Sandrine CASSAN	ARCHIPEL Habitat – Ingénierie du patrimoine et innovation
M. Nicolas JOFFREAU	ENEDIS – Interlocuteur privilégié Rennes Métropole
M. Nicolas DECOUVELAERE	ADO Habitat

Invités, non membres du conseil d'administration, présents :

Mme Claire LE GENTIL	Directrice de l'ALEC
M. Olivier ROCHE	Responsable du pôle collectivités et responsable financier de l'ALEC
Mme Soazig ROUILLARD	Responsable du pôle grand public de l'ALEC
Mme Stéphanie VETIER	Responsable du pôle communication - sensibilisation de l'ALEC
Mme Nathalie GIBOT	Responsable du pôle climat et territoires de l'ALEC
Mme Fabienne ABOUD	Responsable du pôle administratif de l'ALEC
Mme Sophie LE QUINQUIS	Coordinatrice interne Breizh ALEC

Début de la séance : 18h00

Rappel de l'ordre du jour

- Activités 2022 et perspectives 2023 : place aux questions et suggestions aux différents pôles
- Questions diverses

Olivier DEHAESE démarre la réunion en remerciant les participants de leur présence.
Un tour de table est fait pour rappeler l'identité de chaque participant.

Olivier ROCHE anime un court blind-test introductif pour faire deviner un mot commun à tous les morceaux : beat. Ce mot anglais qui signifie le battement/rythme est aussi l'acronyme du Bien-Etre Au travail (B.E.A.T) sur lequel travaille l'équipe « bien-être au travail et cohésion d'équipe » de l'ALEC pour améliorer les conditions de travail en interne.

Approbation du compte-rendu du conseil d'administration du 31 octobre 2022

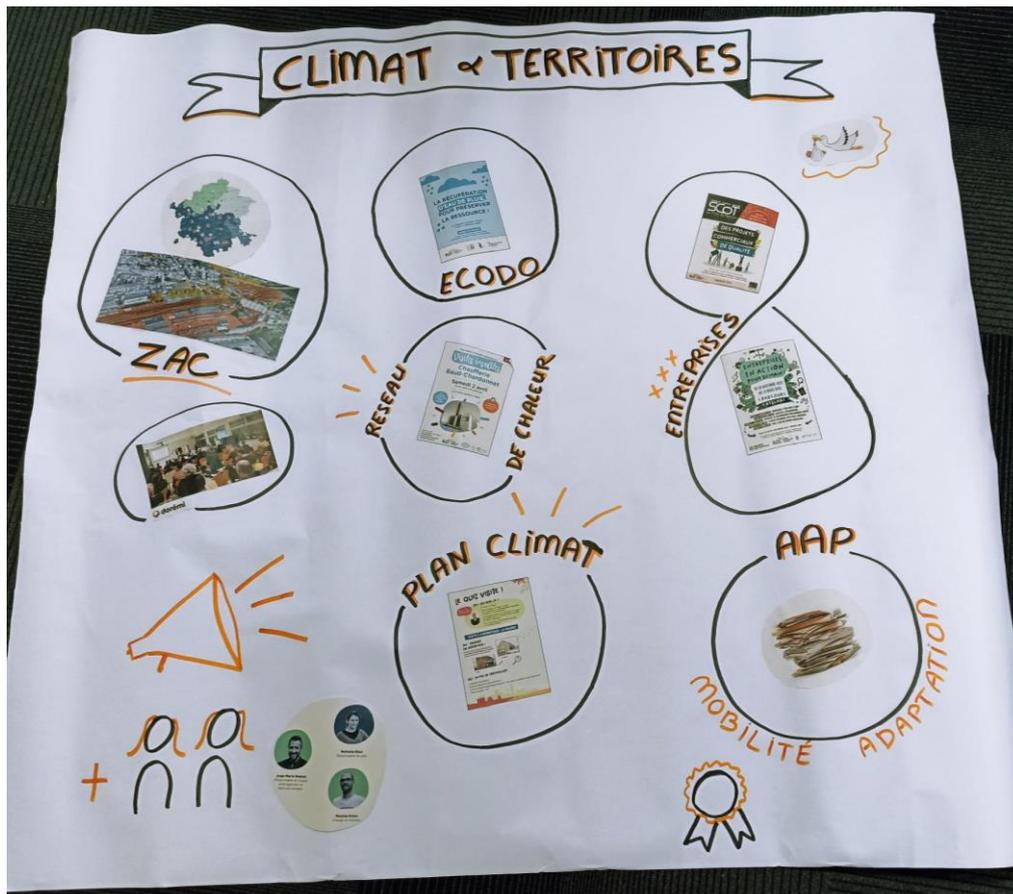
Olivier DEHAESE soumet le compte-rendu au vote.

Vote : adopté à l'unanimité

Bilan d'activités 2022 et perspectives 2023

Les responsables de pôle ont préparé des affiches récapitulant les activités et faits marquants de 2022 ainsi qu'éventuellement les perspectives de travail pour 2023. Claire LE GENTIL, la directrice, propose de former 3 groupes et de les faire passer de pôle en pôle.

Les groupes prennent en amont quelques minutes pour préparer des questions à poser aux responsables de pôle.



Quelques faits marquants en 2022 :

- Cette année, l'ALEC a répondu à des appels à projets.

Nous sommes lauréats de :

- l'Appel à Projet Mobilité sur 3 ans (TEN MOD) : financement ADEME de 100 000 € sur 3 ans
- l'Appel à Projet Adaptation sur 2 ans : financement Région de 70 000 € sur 2 ans

L'équipe projette un accompagnement de projets d'aménagement de cours d'école, d'espaces publics et de ZAC.

Il reste à trouver des cofinancements pour ces deux AAP.

- Entreprises
 - Accompagnement collectif avec **5 ateliers pour la ZI Sud Est**

15 participants, uniquement des dirigeants.

Les ateliers ont commencé :

Atelier 1 - Enjeux climat, énergie, sobriété

Atelier 2 - Réglementation et aides

Sur la ZI Sud-Est : le réseau de chaleur n'est pas loin. Il pourrait être intéressant, pour les grandes entreprises avec des besoins importants, de s'y raccorder. OF a consulté Engie pour un éventuel raccordement.

Une réflexion est à mener également sur les mobilités.

- **Conseil individuel aux entreprises** sous forme de **prestations** en faisant attention à ne pas concurrencer les bureaux d'étude. Nous faisons plutôt des pré-diagnostic.

Pour les plus petites entreprises, nous avons intégré le Pass commerce artisanat : l'ALEC prodigue des conseils.

- Actions de sensibilisation

- Piste d'action 2023 : accompagnement des entreprises sur le **décret tertiaire avec le SARE**.

- **Récupération d'eau de pluie** : le système n'est pas suffisamment inscrit dans les cahiers des charges des lotissements/ZAC. Des questions se posent quant aux ZAC : Faudrait-il des aides communales/communautaires comme pour les composteurs ? Engie propose de recycler des cuves utilisées pour des traitements chimiques, en récupérateurs d'eau de pluie...

Perspectives 2023 :

- Recrutements de 2 salariées (prévus au 1^{er} janvier 2023 et 20 février 2023) : 1 Chargée de mission climat énergie auprès des entreprises et 1 chargée de mission mobilités durables
- Mise en place de temps d'équipes par projets

Questionnement :

Le travail sur les mobilités ne se télescope-t-il pas avec l'opération les 2000 de RM ?

POLE COMMUNICATION – SENSIBILISATION



Quelques faits marquants en 2022 :

- Appui au pôle collectivités : aide à la réalisation de bilans synthétiques, de diaporamas moins techniques et de bilans techniques plus lisibles
- Formation à la Fresque du Climat et développement du format Quiz du climat Geoffrey Le PAGE pilote la partie sensibilisation.
- Création d'un catalogue des animations grand public
- Travail sur le numérique responsable : développement d'une animation pour les jeunes et d'une formation pour les éducateurs jeunesse
- Création de l'animation Le rôle de Ma vie, animation multi partenariale
- Travail sur la transmission d'informations aux mairies via des articles réguliers dans les bulletins municipaux

Conseil d'Administration du 13 décembre 2022

Quelques questions posées par les groupes :

- Quels sont les faits marquants en 2022 ?
En compléments des éléments présentés ci-dessus :
 - Conférence Négawatt
 - Conférence Numérique responsable
 - Équipe à 4 personnes réunies en 2022

- Quels sont les événements qui ont le mieux fonctionné ?
 - Ateliers de la Réno
 - Matinées techniques / P'tit Dej technique
 - Webinaires ALEC
 - Supports pédagogiquesLes animations dans les lieux de passage sont plus compliquées.

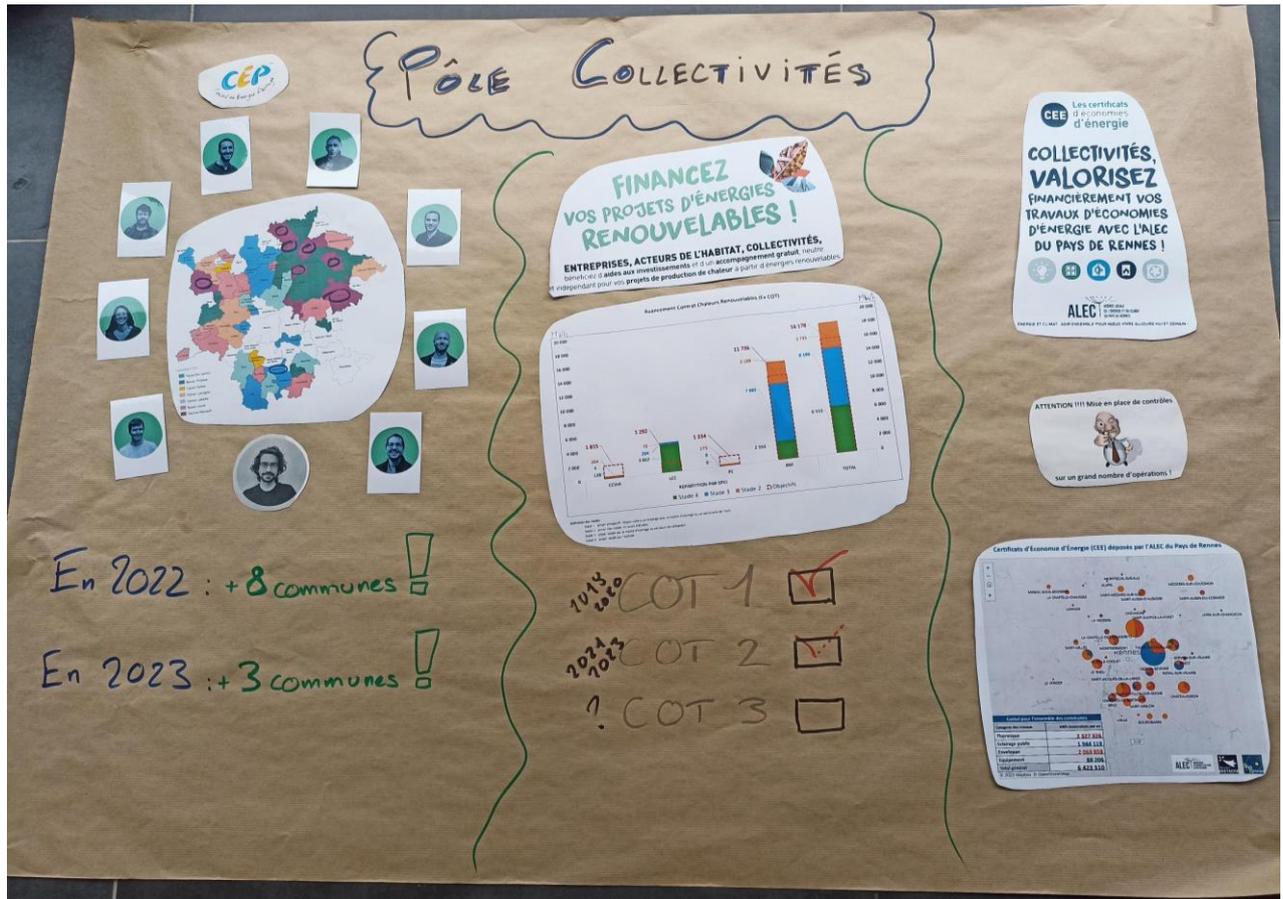
- Quelle mise en commun ? Comment assurez-vous la transversalité entre les pôles ?
Travail en équipe projet

- Quelle est la porte d'entrée du point de vue des acteurs du territoire ?

- Quels sont les grands projets 2023 ?

- L'humain est au centre des projets, ça se ressent. Comment mobiliser les citoyens ?
 - Approche positive, joyeuse, conviviale, pas de leçons à donner
 - Pédagogie, vulgarisation, rendre accessible
 - Révision du grand Défi pour capter les non-initiés
 - Nécessité de prendre le temps de se renouveler

POLE COLLECTIVITES



Quelques questions :

- On note que 8 nouvelles communes ont adhéré au service CEP en 2022. Comment se passent ces adhésions ?
 Ce sont souvent les communes qui sollicitent l'ALEC. On présente le service aux élus, parfois en conseil municipal. La décision d'adhésion se prend en conseil municipal.
- Combien de personnes travaillent sur le CEP ?
 9 personnes dans le pôle pour un équivalent de 4 ETP consacrés au CEP.
- Il arrive parfois que des communes ne souhaitent pas adhérer. Pourquoi ?
 Soit elles sont déjà dotées en interne, pour les plus grosses communes, soit elles méconnaissent le service, soit elles ont d'autres priorités.
- Quels sont les arguments pour démontrer que le rôle de l'ALEC est différent de celui d'un BE ?
 Missions de base : assurer le suivi des consommations d'énergie des bâtiments publics (généralement pas fait en interne, ni par les BE).
 On intervient en 1e étape. Dans un second temps, on peut conseiller de faire appel à un BE.
- Le SDE va assurer un accompagnement des communes dans la gestion de leur patrimoine public. Comment le SDE et l'ALEC vont-ils faire pour ne pas se faire concurrence ?

Travail avec Thomas Berthiau du SDE 35 pour bien afficher la complémentarité entre les deux services. L'ALEC assurera l'état des lieux et la préconisation de travaux, puis le SDE assurera ensuite le suivi de la phase travaux, l'Assistance à Maitrise d'ouvrage et la maitrise d'ouvrage déléguée. L'ALEC assurera enfin l'accompagnement à la livraison et le suivi de l'exploitation pour voir si les gains énergétiques espérés sont atteints.

- Quelle est la prise en charge financière du CEP par les EPCI ?

Prise en charge par Rennes Métropole : 40 % sur la partie CEP

Prise en charge par Liffré Cormier Communauté : 50 %

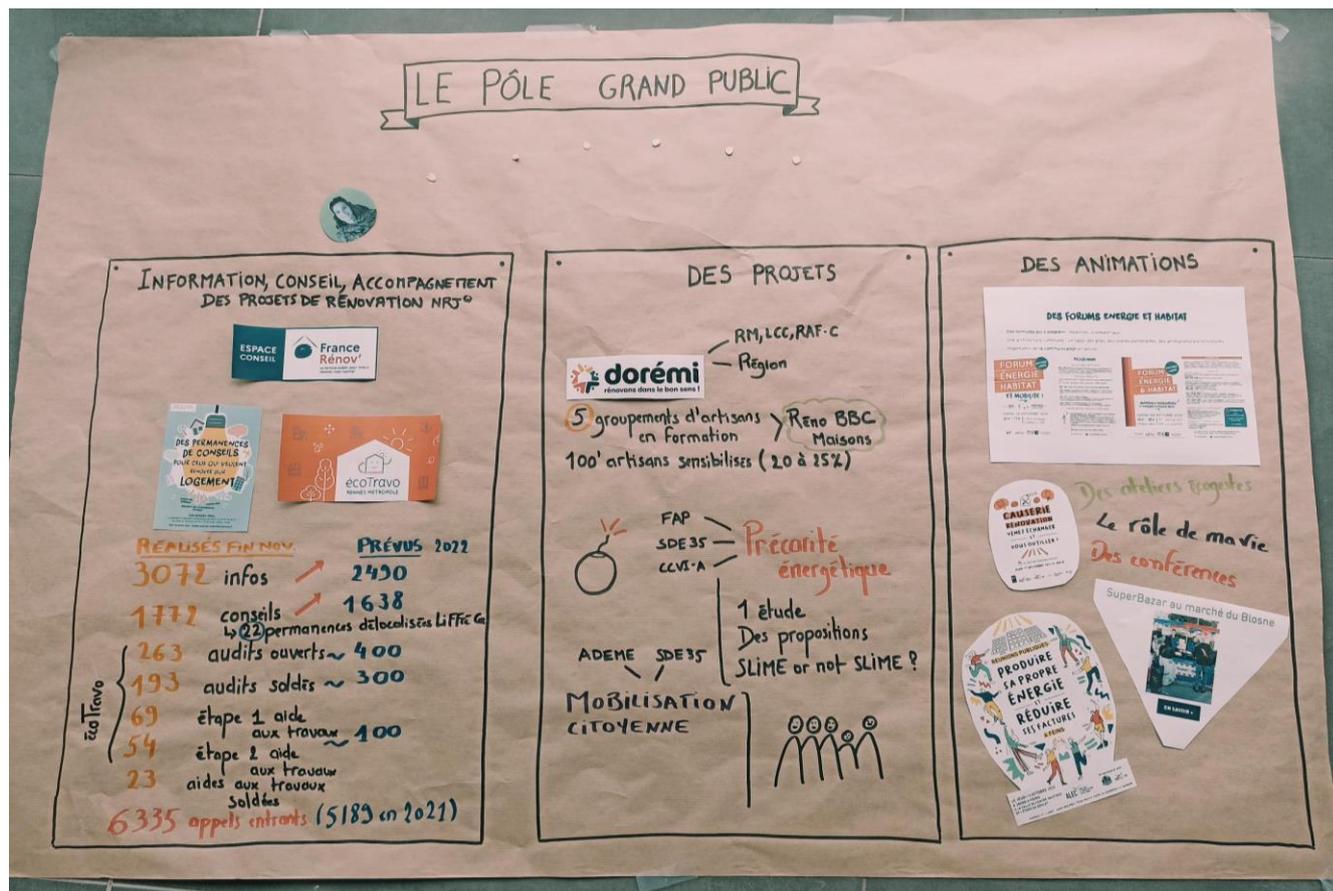
Prise en charge par la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné : 50 %

Pays de Chateaugiron Communauté : aucune commune de cet EPCI n'adhère au service.

- CEE et Observatoire en ligne : quel est le volume valorisé (en euros)?
 - Depuis 2013, ce sont près de 600 000€ qui ont été reversés aux communes.
- Quelles sont les demandes principales des communes ?
 - Fonds chaleur : création de réseaux de chaleur au bois ou substitution d'énergie pour passer au bois à l'échelle d'un bâtiment.
 - CEP : beaucoup de demandes sur les plans de sobriété et la rénovation ou la construction de bâtiments
- On observe une nécessité d'organisation de l'approvisionnement en bois sur le territoire, du fait de la multitude de projets en cours et à venir. Ou en est-on ?

Effectivement il y a de nombreux projets de réseaux de chaleur bois mais des questions se posent non pas sur la présence de la ressource bois, mais sur la gestion et il n'existe pas aujourd'hui de plateforme d'approvisionnement bois. Nous faisons remonter le besoin mais cela ne se met pas en place.

POLE GRAND PUBLIC



Quelques faits marquants en 2022 :

- Hausse des appels sur les territoires de Rennes Métropole et de Liffré Cormier Communauté La Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné et la Communauté de communes du Pays de Chateaugiron ont leur propre service de conseil à la rénovation pour les ménages, en régie.

- RM : Dispositif EcoTravo

Nous sommes la porte d'entrée du dispositif. Nous prodiguons des informations et des conseils avec compte-rendu écrit pour les ménages.

- Turn over : Départ d'Aurélié Lajeunie-Roy, remplacée par Mathilde Aubry en été 2022.

Nous restons à effectif constant.

Le pôle administratif appuie le pôle grand public puisqu'il assure une partie du standard. Une personne a été recrutée dans le pôle administratif au 1^{er} septembre. Ce recrutement a permis d'apporter du renfort pour gérer le standard : le pôle administratif assure 5 ½ journées de standard par semaine et une salariée du pôle grand public en assure 4.

- Dispositif Dorémi depuis 2021 : formation de 5 groupements d'artisans à la rénovation BBC.
- Étude sur les dispositifs existants pour la lutte contre la précarité énergétique, grâce au stage de 6 mois d'une étudiante en Master Sociologie - Dynamiques sociales et territoires, en début d'année 2022.

Ce sujet interpelle. Les budgets des collectivités sont contraints. L'étude a permis de se rendre compte à quel point la mise en place d'un service de lutte contre la précarité énergétique est compliquée.

- Nouvelle animation : le stand Super Bazar
- Les forums énergie habitat ont été relancés : à Saint Jacques de la Lande, forum Energie, éco-matériaux et habitat, à l'Hermitage, forum Energie Habitat, avec une partie sur la mobilité.

Il est difficile d'y faire venir des artisans.

Quelques questions :

- L'augmentation du coût des énergies génère-t-elle plus de passage à la rénovation ?

50 % des ménages en précarité sont dans des logements C ou D

Nous recevons plus de questions sur l'autoconsommation et le confort d'été

Explosion également des Pompes à Chaleur.

- Question de compréhension sur le nombre de contacts et leur traitement : téléphone, mail...
- Comment les gens nous connaissent-ils et arrivent chez nous ?
- Question autour de la Prime Rénov et de sa complexité
- DOREMI : Echange sur la mobilisation des artisans ? Retour de la CAPEB : ceux qui ont participé aux premiers groupements sont très satisfaits du dispositif.
- Pourquoi une telle augmentation du nombre d'appels ?
 - Communication importante de l'Etat sur les aides financières
 - Augmentation du coût de l'énergie

Nous avons modifié l'organisation du standard. Nous répondons désormais rapidement par mail aux demandes relatives aux aides financières, sans prise de rendez-vous. Nous réservons les rdv aux conseils techniques. Nous avons réussi à diminuer de façon importante les délais d'attente.

- Quel est le parcours de l'appel ?

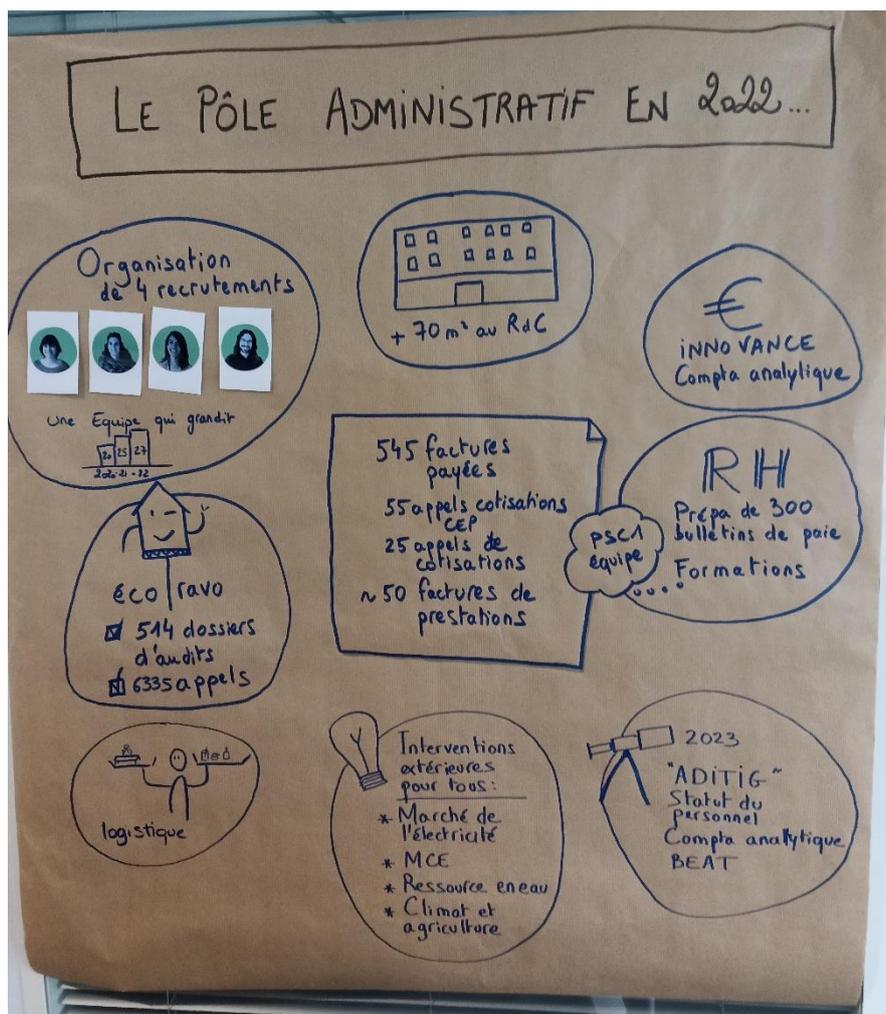
1 conseiller = 1 ménage, du début à la fin du parcours

- Quelles sont les questions posées au ménage au téléphone ?

Les revenus, la composition du foyer, le territoire d'habitation et le type de travaux.

On renvoie vers le bon interlocuteur si la demande ne nous concerne pas.

POLE ADMINISTRATIF



Quelques faits marquants en 2022 :

- Arrivée de Caroline Duval en septembre pour les missions suivantes :
Standard écoTravo (réparti entre 3 personnes)
Saisie des factures
Logistique
- Utilisation du logiciel Innovance, pour la saisie et le suivi du budget. A terme, l'objectif est de pouvoir faire de la comptabilité analytique.
- Organisation d'une formation PSC1 pour l'ensemble des salariés de l'agence

Quelques questions :

- Echange autour de l'existence de délégués du personnel
- Question sur la construction du coût journée
- Quelles sont les structures qui seront rattachées à la convention collective ADITIG ?
 - Les ALEC

- Les ADIL
- Les agences d'urbanisme
- Les agences de développement économique
- Les CAUE

Questions diverses

Prochains rendez-vous :

- Prochains Conseil d'Administration : 31 janvier et 30 mai 2023
- Assemblée Générale : 27 juin 2023

Fin de la réunion à 19h50.

Olivier DEHAESE
Président de l'ALEC du Pays de Rennes

